

Acte rendu exécutoire après :

- **transmission en Préfecture le** : - 9 JUIN 2026
- **publication le** : 11 JUIN 2026

Rapport présenté par T. SAUTIVET

Séance d'installation	CCI Colmar Début : 14h00 / Fin : 15h15
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	13/05/2026
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	13/05/2026
Présidence	Thierry SAUTIVET
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	9	Bertrand BURGER – Lucien MULLER – Thierry SAUTIVET – Bruno NAEGELIN – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Jean-Laurent KISTLER – Aurélie MOREAU – Hervé KRIEGER
Procurations	6	Bertrand BURGER – procuration de Céline KERN-BORNI Bruno NAEGELIN – procuration de Myriam PARIS Lucien MULLER – procuration de Eric STRAUMANN Thierry SAUTIVET – procuration de Christian ZIMMERMANN Jean-Laurent KISTLER – procuration de Yann QUIQUANDON Aurélie MOREAU – procuration de Lionel ROUILLON
Absents non représentés	1	Franck FAVRE

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le Président, Monsieur Thierry SAUTIVET, précise qu'en application de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales, les membres du Comité Syndical doivent élire les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et désigner les organismes publics et associations locales pour occuper les sièges créés.

La CCSPL est consultée pour avis par le Comité Syndical sur tout projet de délégation de service public avant qu'il ne délibère à ce sujet.

Étant donné la nature des missions confiées à la CCSPL et à la CDSP, intervenant toutes les deux par exemple à des stades différents d'une procédure de délégation de service public, le Président propose que les membres qui seront désignés pour siéger au sein de la CDSP siègent également au sein de la CCSPL.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de procéder à l'élection des représentants du Syndicat Mixte pour la gestion du Port Rhénan de Colmar / Neuf-Brisach sans recourir au vote au scrutin secret ;
- **DÉCIDE** que les membres élus au sein de la Commission de Délégation de Service Public soient de facto membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- **DÉSIGNE** les associations locales et les organismes publics pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

	ORGANISME	NOM	PRENOM	FONCTION
Syndicat Mixte pour la gestion du Port Rhénan de Colmar / Neuf-Brisach	Communauté de communes Alsace Rhin Brisach	NAEGELIN	Bruno	Délégué
	Région Grand Est	UHLRICH-MALLET	Odile	Déléguée
	Colmar Agglomération	MULLER	Lucien	Délégué
	CCI Alsace Eurométropole - délégation de Colmar	PARIS	Myriam	Déléguée
	Voies Navigables de France (VNF)	KRIEGER	Hervé	Délégué
Représentants des Associations locales	Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF)	ANTOINE	Yves	Président
	Association des Chargeurs et Utilisateurs de Transports en Alsace (ACUTA)	ROHLMANN	Jean-Marc	Président
	Association Française des Ports Intérieurs (AFPI)	MERLIN	Claire	Présidente
	Consortium International pour le Développement des Voies Navigables	ZORN	Jean-Michel	Président
	Alsace Nature	GROSJEAN	Michèle	Présidente

- **DÉSIGNE** également les personnes qui seront susceptibles d'être conviées à participer, avec voix consultative, à la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

ORGANISME	NOM	PRENOM	FONCTION
Commune de Kunheim	Mme le Maire		Maire
Commune de Vogelgrun	M. le Maire		Maire
Commune de Biesheim	Mme le Maire		Maire
Commune de Volgelsheim	M. le Maire		Maire
Commune de Geiswasser	Mme le Maire		Maire
Commune de Heiteren	Mme le Maire		Maire
Commune de Nambenheim	Mme le Maire		Maire
Commune de Balgau	M. le Maire		Maire
SILO SICA	GEBHARD	Claude	Président
DIRECCTE GRAND EST Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	JOLY	Delphine	Directrice Régionale
Chambre régionale d'agriculture d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine	CHARPENTIER	Maximin	Président

Adopté à l'unanimité
Pour extrait conforme

Le Président,
Thierry SAUTIVET

